



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Paris Île-de-France de Foursome Seniors

Jeudi 15 avril 2021

GOLF INTERNATIONAL DE ROISSY

Allée du Golf - 95700 Roissy-en-France

☎ : 01 86 90 07 54 – Mail : accueil@ugolfderoissy.com

Règlement 2021

Clôture des engagements : 30 mars 2021.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs, licenciés de la ffgolf ou d'une fédération étrangère reconnue, et ayant fait enregistrer leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition auprès de la ffgolf ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié

Ouvert aux joueurs et joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve

INDEX :

Messieurs : index individuel inférieur à **24,4** à la date de clôture des inscriptions
Dames : index individuel inférieur à **26,4** à la date de clôture des inscriptions

60 équipes Maximum - Aucune équipe mixte

2. FORMULE DE JEU

Foursome Stroke Play / 18 trous

Séries : 1 série Messieurs & 1 série Dames
Marques : Jaunes pour les Messieurs & Rouges pour les Dames
Classement : Brut et Net dans chaque série
Départage : En cas d'égalité pour la 1ère place en **brut** dans chacune des séries, les joueurs concernés partiront en Play-off « trou par trou ».

3. ENGAGEMENTS

L'inscription se fait exclusivement sur le site de la Ligue de Golf Paris Île-de-France : www.lgpidf.com avec paiement en ligne.

Date limite d'inscription : Jeudi 30 mars 2021

Droits d'inscription : 80 € par équipe

30 € pour les équipes dont les joueurs sont membres du club recevant l'épreuve

Publication des joueurs retenus à J-10 soit le lundi 05 avril 2021

4. PRIX

- Les titres de Champions et Championnes de Ligue Senior de Foursome seront attribués aux équipes licenciées de la Ligue de Paris Île-de-France ayant rendu le meilleur score chaque série.
- Seront récompensés dans chaque série les deux premiers scores bruts, et les deux premiers scores en net de chaque série, le brut primant le net.

5. COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club d'accueil ; 1 représentant de la Ligue et les arbitres de l'épreuve